

## Vos actualités syndicales APTS Laval

### BUREAUX SYNDICAUX

#### Cité de la Santé de Laval

Local : C.SS.21  
Téléphone : 450-668-1010 poste : 23840  
Télécopieur : 450-975-5027  
Horaire: Du lundi au vendredi 8h30 à 16h30

#### Hôpital juif de réadaptation

Local : B0016  
Téléphone : 450-688-9550 poste : 84415

#### 308 boulevard Cartier Ouest

Local : 231  
Téléphone (CJ) : 450-933-1505 ou 450-975-4150 poste : 4080  
Téléphone (CRDI) : 450-490-1888  
Télécopieur : 450-975-0615  
Horaire du bureau : lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Courriel : laval@aptsq.com

@syndicatAPTSLaval

### Un petit rappel

→ L'Exécutif local vous invite fortement à compléter le sondage "recrutement et rétention de la main d'œuvre" qui vous a été envoyé par le conseil multi le 20 septembre dernier.

Vous avez jusqu'au **15 octobre 2022** pour le compléter.

→ Rappel aux technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie, en EPM et en médecine nucléaire :

Vous avez reçu le 21 septembre un sondage (personnalisé en fonction de votre domaine d'expertise) visant à établir un portrait global des enjeux que vous vivez au quotidien.

N'oubliez pas d'y répondre avant le **13 octobre 2022**.

### À LA UNE

#### NÉGOCIATION NATIONALE : ADHÉSION AU FRONT COMMUN

L'APTS négociera les matières intersectorielles (salaire, retraite, droit parentaux, disparités régionales) aux côtés de la CSN, de la CSQ et de la FTQ. C'est la première fois qu'un syndicat indépendant en fait partie en son nom propre, avec les centrales syndicales.

Prochaines étapes pour la négociation nationale:

- Fin octobre 2022 : dépôt de notre cahier de demandes
- Décembre 2022/Janvier 2023 : dépôt des offres du gouvernement



#### WEBINAIRE : MIEUX COMPRENDRE LE RREGOP ET LES AUTRES PRESTATIONS DE RETRAITE

Le 18 octobre 2022 à 17h30 sera offert aux membres qui souhaitent se familiariser avec le régime de retraite. Il est toujours pertinent de s'informer, même si vous êtes en début de carrière. La rencontre dure environ 2 heures. Vous devez vous inscrire en suivant le lien suivant : [https://aptsq.zoom.us/webinar/register/WN\\_KZgsugPqRHSQg8cBZ1hbSA](https://aptsq.zoom.us/webinar/register/WN_KZgsugPqRHSQg8cBZ1hbSA)

### Tournée d'automne de l'APTS

Venez discuter négo avec les membres de l'équipe locale APTS Laval en dégustant un dessert aux pommes.

HJR (à l'avant)	11 octobre	11h30 à 15h30	RLV	19 octobre	11h30 à 15h30
Cité de la santé	12 octobre	11h30 à 15h30	CLSC du couvent	19 octobre	14h00 à 15h30
2008 René-Laennec	12 octobre	14h00 à 15h30	CLSC et CHSLD Ste-Rose	20 octobre	11h30 à 15h30
308 Cartier	13 octobre	11h30 à 15h30	CRDI Ste-Rose	20 octobre	14h00 à 15h30
250 Cartier	13 octobre	14h00 à 15h30	800 Chomedey	24 octobre	11h30 à 15h30
560 Cartier	13 octobre	14h00 à 15h30	CLSC de l'ouest de l'île	24 octobre	14h00 à 15h30
CHSLD Val des Brises	17 octobre	11h30 à 15h30	189 Laval	25 octobre	11h30 à 15h30
CHSLD Fernand-Laroque	17 octobre	En après-midi	Lennox, Passage, Navigateurs et multi	25 octobre	En après-midi
CHSLD La Pinière	17 octobre	En après-midi	CSAL	27 octobre	11h30 à 15h30
1351 boul. Laurentides	18 octobre	11h30 à 15h30	Honfleur, Chartrand et Patriotes	27 octobre	En après-midi
Bienville	18 octobre	14h00 à 15h30	CHSLD Ste-Dorothée	1 novembre	11h30 à 15h30

### NÉGOCIATION NATIONALE

C'est reparti pour une prochaine ronde de négociation nationale !

Le 28 octobre 2022 une grande manifestation en front commun est prévue à Québec pour souligner le dépôt de nos demandes intersectorielles.

Si vous êtes intéressé.es à y participer écrivez-nous au [laval@aptsq.com](mailto:laval@aptsq.com)

Nous vous encourageons à consulter régulièrement la page que l'APTS a mis en ligne dans laquelle vous trouverez tous les derniers développements en lien avec la négo.



[aptsq.com/nego-2023](https://aptsq.com/nego-2023)

### NOS PROFESSIONS

Octobre est le mois de l'ergothérapie.

Au CISSS de Laval il y a près de 180 ergothérapeutes qui travaillent dans toutes les directions du CISSS de Laval.

Les ergothérapeutes favorisent l'autonomie des usagers dans leurs activités quotidiennes.



### SAVIEZ-VOUS QUE ...

Saviez-vous que deux fois par année, soit au mois d'avril et d'octobre, le gouvernement revoit les taux prévus à l'article 33 des dispositions nationales (allocation pour déplacement à l'extérieur).

En date du **1er octobre 2022** le Conseil du trésor a émis une directive modifiant les indemnités de la clause 33.01.

Voici les nouveaux taux :

- jusqu'à 8 000 km **0,590 \$/km**
- plus de 8 000 km **0,530 \$/km**

### Votre équipe locale :

